

## Commission Métier Certification EJE

Enquête sur l'insertion  
professionnelle des  
éducateurs de jeunes enfants  
diplômés entre 2003 et 2007



## Préambule

Les données présentées dans cette étude ont été collectées auprès de néo-professionnels diplômés en 2004, 2005, 2006 et 2007.

Ces diplômés ont été interrogés entre trois et six mois après leur adoubement. Les réalités de l'insertion ne sont donc pas tout à fait les mêmes d'une année sur l'autre. Les questions posées ont par ailleurs été modifiées d'une enquête à l'autre, pour se concentrer sur l'insertion proprement dite.

Pour l'année 2007, le taux des réponses est plus important que l'année précédente. Seuls deux centres de formation ayant relayé l'enquête auprès de leurs étudiants, n'ont pas obtenu de réponses.

Au-delà de toutes les données spécifiques ci-dessous un élément s'impose, c'est la nette progression depuis 2003 du nombre de jeunes diplômés EJE. Nous pouvons ainsi dire qu'au regard du taux fort d'emploi de ces jeunes dans les 6 mois suivant leur diplôme, les besoins en professionnels EJE sont toujours importants.

## Données et commentaires

### DELAI ENTRE LE DIPLÔME D'ETAT ET LE PREMIER EMPLOI

		DIPLOMÉS									
		2003		2004		2005		2006		2007	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
0 - 1 mois	0 - 6 mois	191	48,2%	283	55,6%	240	53,0%	305	52,7%	305	53,8%
		128	32,3%	137	26,9%	132	29,1%	127	21,9%	130	22,9%
		47	11,9%	46	9,0%	44	9,7%	49	8,5%	51	9,0%
6 - 12 mois		0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%
Maintien dans l'emploi initial		30	7,6%	34	6,7%	30	6,6%	40	6,9%	36	6,3%
Sans réponse ou non concerné				8	1,6%	7	1,5%	57	9,8%	45	7,9%
TOTAL		396	100%	509	100%	453	100%	579	100%	567	100%

Le secteur d'activité sur lequel évoluent les éducateurs de jeunes enfants est toujours en attente des nouveaux diplômés : En 2007 plus de 75 % d'entre eux sont en poste dans le trimestre suivant l'obtention du diplôme d'Etat. Ceci est une constante des 4 dernières années. En revanche, le diplôme ne déclenche pas automatiquement un changement de statut professionnel, près de 6% des diplômés étant maintenus dans l'emploi qu'ils occupaient à l'entrée en formation (auxiliaires de puériculture formées en situation d'emploi).

## SITUATION PROFESSIONNELLE

	DIPLOMÉS									
	2003		2004		2005		2006		2007	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Emploi à durée déterminée	223	56,7%	335	60,4%	281	55,6%	339	58,4%	306	53,7%
Emploi à durée indéterminée	144	36,6%	171	30,8%	172	34,1%	194	33,4%	226	39,6%
Sans contrat	0	0,0%	0	0,0%		0,0%		0,0%		0,0%
Emploi non EJE	0	0,0%	0	0,0%		0,0%		0,0%		0,0%
Reprise des études en emploi	4	1,0%	11	2,0%	7	1,4%	5	0,9%	4	0,7%
Reprise des études sans emploi	1	0,3%	2	0,4%	4	0,8%	2	0,3%	2	0,4%
Recherche d'emploi	13	3,3%	28	5,0%	31	6,1%	28	4,8%	23	4,0%
Sans emploi	8	2,0%	8	1,4%	10	2,0%	12	2,1%	9	1,6%
<b>TOTAL</b>	<b>393</b>	<b>100%</b>	<b>555</b>	<b>100%</b>	<b>505</b>	<b>100%</b>	<b>580</b>	<b>100%</b>	<b>570</b>	<b>100%</b>

Sur ces quatre années de référence une certaine stabilité s'observe sur la proportion de CDD et de CDI, mais en 2007 on observe une diminution d'environ 5 points des CDD au profit des CDI (+6.2%).

Cette évolution peut signifier la volonté des employeurs de « fidéliser » les diplômés quand ils en trouvent pour leur structure combinée à la création de nouveaux lieux d'exercice professionnel.

De façon stable depuis 2002, plus de 90% de jeunes diplômés sont embauchés. Cette année, nous constatons une progression de l'emploi des jeunes diplômés, 94% ayant un emploi dans les 6 mois suivant le diplôme.

## DUREE DU CDD

		DIPLOMÉS									
		2003		2004		2005		2006		2007	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
2 mois maxi.	0 - 6 mois	13	5,4%	31	9,5%	21	7,5%	28	8,2%	24	7,8%
2 - 6 mois		79	33,1%	126	38,8%	119	42,5%	132	38,8%	103	33,6%
6 - 12 mois		79	33,1%	113	34,8%	108	38,6%	124	36,5%	102	33,2%
1 - 2 ans		35	14,6%	20	6,2%	19	6,8%	27	7,9%	23	7,5%
Autre		33	13,8%	35	10,8%	4	1,4%	21	6,2%	35	11,5%
Sans réponse						9	3,2%	8	2,4%	20	6,5%
<b>TOTAL</b>		<b>239</b>	<b>100%</b>	<b>325</b>	<b>100%</b>	<b>280</b>	<b>100%</b>	<b>340</b>	<b>100%</b>	<b>307</b>	<b>100%</b>

Pour 2007 : Dans "autres" il y a les remplacements et les contrats renouvelables

La proportion des contrats à durée déterminée conclus pour des périodes de deux à douze mois connaît une baisse importante par rapport à 2006 (-15%). Cette évolution est compensée par le nombre de réponses recensées à la rubrique « Autre » qui inclut en 2007 remplacements et contrats renouvelables.

La réforme du diplôme d'Etat qui met les diplômés sur le marché du travail en juillet à compter de 2010, permettra de vérifier si l'hypothèse d'une plus forte évolution vers un premier emploi en CDI se confirme.

## TEMPS DE TRAVAIL

	DIPLOMÉS									
	2003		2004		2005		2006		2007	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Temps plein</b>	<b>310</b>	<b>78,3%</b>	<b>389</b>	<b>77,0%</b>	<b>358</b>	<b>78,9%</b>	<b>417</b>	<b>76,9%</b>	<b>415</b>	<b>77,9%</b>
Temps partiel choisi	14	3,5%	33	6,5%	20	4,4%	28	5,2%	13	2,4%
Temps partiel contraint	61	15,4%	65	12,9%	49	10,8%	70	12,9%	64	12,0%
Plusieurs temps partiels choisis	5	1,3%	5	1,0%	5	1,1%	2	0,4%	1	0,2%
Plusieurs temps partiels contraints	6	1,5%	13	2,6%	18	4,0%	13	2,4%	20	3,8%
Sans réponse					4	0,9%	12	2,2%	20	3,8%
<b>TOTAL</b>	<b>396</b>	<b>100%</b>	<b>505</b>	<b>100%</b>	<b>454</b>	<b>100%</b>	<b>542</b>	<b>100%</b>	<b>533</b>	<b>100%</b>

Entre 2003 et 2006, les données sont stables : plus de 4/5 des éducateurs de jeunes enfants récemment diplômés travaillent à temps plein.

Plus rares sont ceux qui ont fait le choix d'un temps partiel. La proportion de jeunes professionnels contraints au temps partiel est relativement stable depuis 2003. Cette contrainte est renforcée pour quelques-uns dont le temps de travail est fractionné entre plusieurs postes. La prévalence du temps plein confirme qu'à cette première étape du parcours professionnel d'éducateur de jeunes enfants les questions relatives à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ne se sont pas encore posées ou n'ont pas encore reçu de réponses.

Une autre hypothèse peut être avancée : la nécessité d'avoir un salaire après deux ans et demi sans revenus.

## STATUT / FONCTION

	DIPLOMÉS									
	2003		2004		2005		2006		2007	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Directeur/trice	12	3,0%	8	1,6%	11	2,4%	13	2,4%	8	1,5%
directeur/trice-adjoint(e) ou chef de service	23	5,8%	29	5,7%	14	3,1%	19	3,5%	18	3,4%
E.J.E.	321	81,1%	399	79,0%	381	84,1%	421	78,3%	446	83,7%
Auxiliaire de puériculture	15	3,8%	35	6,9%	22	4,9%	40	7,4%	26	4,9%
Autre	25	6,3%	34	6,7%	23	5,1%	36	6,7%	23	4,3%
Sans réponse					2	0,4%	9	1,7%	12	2,3%
TOTAL	396	100%	505	100%	453	100%	538	100%	533	100%

Traditionnellement, la grande majorité des EJE, diplômé en poche, exercent sur des postes d'EJE, ce qui est confirmé par la progression de 5.4% en 2007.

Le marché de l'emploi offre donc suffisamment d'opportunités pour permettre une insertion rapide sur des postes correspondants au niveau de qualification acquis. La preuve est faite, une nouvelle fois, que la profession ne connaît pas le chômage.

Le nombre de néo-professionnels en poste de directeur, de directeur adjoint ou de chef de service baisse régulièrement depuis 2003. Cette tendance se confirme en 2007 avec une baisse des postes de direction

Depuis 2000, les prétendants aux fonctions d'encadrement doivent justifier de deux, trois ou cinq années d'expérience professionnelle auprès de jeunes enfants et les employeurs continuent à préférer confier ces postes à des professionnels plus aguerris quand ils sont disponibles.

Le nombre d'EJE en poste d'auxiliaire de puériculture, bien qu'en baisse en 2007, confirme que l'acquisition du diplôme ne produit pas toujours ou consécutivement un changement de statut et de fonction. Ce chiffre est à rapprocher des 6.3% de personnes maintenues dans leur emploi initial (voir tableau page 1).

## EMPLOYEUR PRINCIPAL

	DIPLOMÉS									
	2003		2004		2005		2006		2007	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Administration d'Etat	24	6,6%	33	6,5%	19	4,2%	21	3,9%	17	3,2%
<b>Commune</b>	<b>132</b>	<b>36,2%</b>	<b>184</b>	<b>36,5%</b>	<b>142</b>	<b>31,4%</b>	<b>191</b>	<b>35,4%</b>	<b>195</b>	<b>36,6%</b>
Conseil général	17	4,7%	30	6,0%	25	5,5%	35	6,5%	38	7,1%
Conseil régional	0	0,0%	2	0,4%	1	0,2%	3	0,6%	0	0,0%
Etablissement public (hôpital...)	27	7,4%	29	5,8%	26	5,8%	36	6,7%	45	8,4%
Entreprise publique	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,6%
Organisme de protection sociale (CAF ; mutuelle...)	6	1,6%	13	2,6%	7	1,5%	8	1,5%	12	2,3%
<b>Organisme privé à but non lucratif (association ; fondation...)</b>	<b>148</b>	<b>40,5%</b>	<b>198</b>	<b>39,3%</b>	<b>198</b>	<b>43,8%</b>	<b>195</b>	<b>36,2%</b>	<b>165</b>	<b>31,0%</b>
Entreprise d'intérim	3	0,8%	1	0,2%	2	0,4%	2	0,4%	0	0,0%
Entreprise privée	8	2,2%	12	2,4%	26	5,8%	28	5,2%	38	7,1%
Personne (particulier...)	0	0,0%	2	0,4%	0	0,0%	6	1,1%	1	0,2%
Autres	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Sans réponse					6	1,3%	14	2,6%	19	3,6%
<b>TOTAL</b>	<b>365</b>	<b>100%</b>	<b>504</b>	<b>100%</b>	<b>452</b>	<b>100%</b>	<b>539</b>	<b>100%</b>	<b>533</b>	<b>100%</b>

Les organismes privés à but non lucratif et les communes embauchent 2/3 des jeunes diplômés. Nous constatons cependant une baisse importante de l'embauche des jeunes diplômés par les associations : -5% par rapport à 2006 et -10% par rapport à 2003).

Cette évolution peut être le signe d'une stabilisation des professionnels dans le milieu associatif ou d'un ralentissement de la création des établissements gérés par les associations. L'augmentation relevée depuis 2005 dans le secteur privé peut être mis en lien avec développement réel de ce secteur (crèches d'entreprises...), ce qui tendrait à confirmer qu'il y a de la place pour une diversité de propositions d'accueil eu égard au déficit général de places d'accueil des jeunes enfants.

## TYPE D'ETABLISSEMENT

	DIPLOMÉS									
	2003		2004		2005		2006		2007	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Crèche collective	116	26,5%	170	29,6%	118	23,5%	179	30,9%	185	31,7%
Mini-crèche	18	4,12%	24	4,17%	19	3,78%	20	3,45%	14	2,40%
Crèche parentale	19	4,3%	27	4,7%	32	6,4%	23	4,0%	27	4,6%
Crèche familiale	11	2,52%	22	3,83%	7	1,39%	18	3,10%	17	2,92%
Relais assistantes maternelles	13	3,0%	21	3,7%	16	3,2%	10	1,7%	18	3,1%
Centre multi-accueil	79	18,1%	103	17,9%	101	20,1%	121	20,9%	128	22,0%
Halte-garderie	68	15,6%	97	16,9%	81	16,1%	75	12,9%	59	10,1%
Lieu d'accueil parents-enfants	8	1,8%	7	1,2%	8	1,6%	3	0,5%	3	0,5%
Jardin d'enfants	15	3,4%	9	1,6%	13	2,6%	7	1,2%	16	2,7%
Structure passerelle	1	0,2%	2	0,3%	2	0,4%	4	0,7%	2	0,3%
Atelier / Ludothèque	2	0,5%	6	1,0%	2	0,4%	3	0,5%	1	0,2%
Périscolaire	6	1,4%	11	1,9%	18	3,6%	12	2,1%	10	1,7%
MECS / Foyer enfance	26	5,9%	31	5,4%	33	6,6%	35	6,0%	31	5,3%
Centre/Hôtel maternel	6	1,4%	6	1,0%	5	1,0%	2	0,3%	6	1,0%
C.H.R.S.	0	0,0%	3	0,5%	1	0,2%	3	0,5%	2	0,3%
Pouponnière	6	1,4%	7	1,2%	12	2,4%	9	1,6%	11	1,9%
Enfance Inadaptée	12	2,7%	7	1,2%	5	1,0%	11	1,9%	13	2,2%
Centre de rééducation	5	1,1%	3	0,5%	3	0,6%	1	0,2%	2	0,3%
AEMO / Prévention	4	0,9%	1	0,2%	2	0,4%	1	0,2%	0	0,0%
Service hospitalier	13	3,0%	8	1,4%	7	1,4%	12	2,1%	7	1,2%
PMI	0	0,0%	1	0,2%	3	0,6%	2	0,3%	1	0,2%
Centre médico-social	0	0,0%	5	0,9%	2	0,4%		0,0%	5	0,9%
Education nationale	8	1,8%	4	0,7%	1	0,2%	3	0,5%	1	0,2%
Secteur commercial ou industriel	1	0,2%	0	0,0%	1	0,2%	1	0,2%	1	0,2%
Sans réponse					10	2,0%	25	4,3%	23	3,9%
Autre	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>437</b>	<b>100%</b>	<b>575</b>	<b>100%</b>	<b>502</b>	<b>100%</b>	<b>580</b>	<b>100%</b>	<b>583</b>	<b>100%</b>

La vitalité de l'offre d'emplois sur le secteur ayant une mission d'accueil quotidien des enfants et des familles se confirme en 2007 avec plus de 80 % des emplois dans les établissements d'accueil de la Petite Enfance. Près de quatre diplômés sur cinq ont donc rejoint un lieu dédié à l'accueil en relais des parents : crèche ; centre multi accueil ; halte-garderie ; jardins d'enfants... Les crèches collectives restent un débouché important et en progression numérique pour les jeunes diplômés.

Les mouvements concomitants observés en 2003 - diminution de la proportion des haltes-garderies, progression de celle des structures multi-accueil - attribués à « l'effet PSU », marquent l'arrêt en 2004, elles progressent légèrement depuis 2005 pour s'accroître plus nettement en 2007.

Après une baisse ponctuelle en 2005, l'emploi des jeunes professionnels en Relais Assistants Maternels reprend en 2007. Le même constat peut être fait pour ce qui concerne les jardins d'enfants.

L'accès à un poste en MECS, en foyer de l'enfance ou dans un établissement ou un service du secteur de l'enfance inadapté est réservé à une faible proportion de néo-diplômés, surtout depuis trois ans. Remontée en 2006 pour l'emploi dans l'enfance inadaptée et dans les services hospitaliers.

Ces données nationales ne reflètent cependant pas les diversités des réalités régionales voire départementales.

## SITUATION DE TRAVAIL

	DIPLOMÉS									
	2003		2004		2005		2006		2007	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Externat</b>	348	88,5%	442	89,5%	387	85,4%	449	83,3%	429	80,5%
Internat	40	10,2%	49	9,9%	49	10,8%	49	9,1%	50	9,4%
Domicile	5	1,3%	3	0,6%	3	0,7%	7	1,3%	5	0,9%
En externat et en internat							3	0,6%	7	1,3%
En externat et à domicile					2	0,4%	2	0,4%	2	0,4%
En internat et à domicile					2	0,4%				
Sans réponse					10	2,2%	29	5,4%	40	7,5%
<b>TOTAL</b>	393	100%	494	100%	453	100%	539	100%	533	100%

Confirmation franche : les éducateurs de jeunes enfants fréquentent peu les internats en début de carrière (voir aussi tableau page 6). Il s'agit peut être aussi de la distribution de l'offre d'emploi qui se fait prioritairement dans le secteur de l'accueil quotidien.

## LOCALISATION DE L'EMPLOI

	DIPLOMÉS									
	2003		2004		2005		2006		2007	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Zone urbaine</b>	302	76,5%	394	78,6%	327	72,2%	403	74,9%	390	73,2%
Zone rurale	89	22,5%	107	21,4%	113	24,9%	119	22,1%	125	23,5%
Zone urbaine et rurale					8	1,8%	4	0,7%	5	0,9%
Sans réponse					5	1,1%	12	2,2%	13	2,4%
Réponses diverses	4	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>395</b>	<b>100%</b>	<b>501</b>	<b>100%</b>	<b>453</b>	<b>100%</b>	<b>538</b>	<b>100%</b>	<b>533</b>	<b>100%</b>

La ville retient toujours les éducateurs de jeunes enfants fraîchement diplômés. Les progrès enregistrés dans l'implantation des établissements et services de la petite enfance sur l'ensemble du territoire apparaissent encore insuffisants pour conclure à un véritable rééquilibrage et ne produisent pas, quoi qu'il en soit, d'effets significatifs sur l'emploi des jeunes diplômés.

## MOBILITE REGIONALE

Trois questions de l'enquête localisent géographiquement le professionnel à trois étapes de son parcours :

- avant la formation (R1 ou Rf) ;
- pendant la formation (Rf) ;
- après la formation, là où se situe son emploi (R1 ou Rf ou R2).

**R1** : Région d'origine autre que Région du Centre de Formation

**Rf** : Région du Centre de Formation

**R2** : Région autre que Région d'origine et autre que Région du Centre de Formation

Cinq types de trajets ou cinq manières de composer avec l'espace régional, peuvent ainsi être repérés, comme l'indique le tableau ci-dessous :

	DIPLOMÉS									
	2003		2004		2005		2006		2007	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	N
<b>Rf - Rf - Rf</b>	251	64,0%	313	63,0%	282	62,25%	353	66,10%	347	65,72 %
<b>R1 - Rf - Rf</b>	36	9,2%	40	8,0%	40	8,83%	44	8,24%	43	8,14%
<b>R1 - Rf - R1</b>	63	16,1%	81	16,3%	68	15,01%	79	14,79%	83	15,72%
<b>Rf - Rf - R2</b>	27	6,9%	41	8,2%	37	8,17%	30	5,62%	36	6,82%
<b>R1 - Rf - R2</b>	15	3,8%	22	4,4%	26	5,74%	28	5,24%	19	3,60%
<b>TOTAL</b>	392	100%	497	100%	453	100%	534	100%	528	100%

Deux tiers des néo-professionnels 2007 exercent dans leur région d'origine qu'ils n'ont pas quittée pour leur formation et trois quart travaillent dans leur région de formation.

Des données stables :

- depuis 2003, 8 à 9% des néo diplômés travaillent dans la région du centre de formation alors qu'ils sont originaires d'une autre région.
- Ceux qui ont retrouvé leur région d'origine au terme de la formation suivie dans une autre région sont environ 15%
- Près de 6% des éducateurs diplômés en 2007, formés dans leur région d'origine, s'en éloignent à l'occasion de leur(s) premier(s) emploi(s).

Enfin, le nombre des diplômés que leur parcours amène successivement sur trois régions différentes diminue en 2007.

Ces données métropolitaines peuvent recouvrir des disparités régionales.

## Conclusion

Les données recueillies par l'enquête sur l'insertion des éducateurs de jeunes enfants diplômés en 2007 donnent une image relativement stable de la profession dans la période qui suit immédiatement la formation : Plus de 90% d'entre eux trouvent un emploi avant 6 mois et les EJE travaillent là où, traditionnellement, on les attend.

Il s'agit essentiellement du secteur de l'accueil quotidien, d'un travail en externat et plutôt en zone urbaine.

Les employeurs prioritaires pour les éducateurs de jeunes enfants restent les communes et les associations à but non lucratif, même si on constate une légère baisse de ces dernières en 2007.

Depuis 2005, une augmentation des employeurs du secteur privé à but lucratif se confirme.

Près de 75% des néo diplômés trouvent un premier emploi dans la région où ils ont effectué leur formation.

L'enquête confirme une fois de plus le dynamisme du marché de l'emploi, le nombre d'éducateurs de jeunes enfants en recherche d'emploi restant très réduit. Entre l'offre de formation et l'offre d'emploi, le rapport apparaît, en règle générale, assez équilibré, compte non tenu des variations régionales.

*Pour la C.M.C. EJE – Groupe « Enquête »*

*C. AUSSAGUEL, S. DÉsirÉ, A. LAPALU,  
S. LOIRET et C. PEYRETON-WENDLING*

*Décembre 2008*